

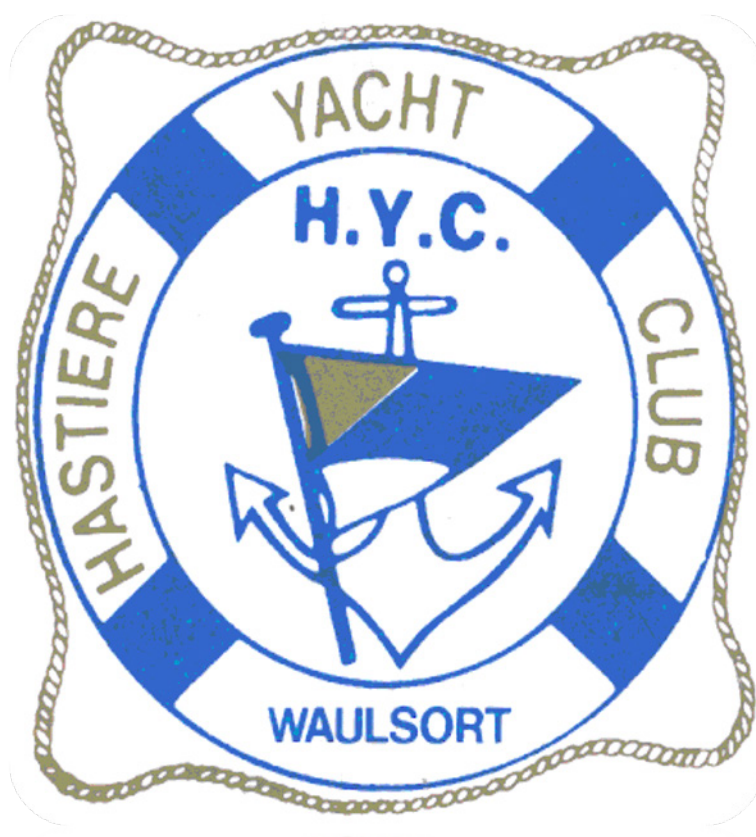


Hastière Yacht Club a.s.b.l.

Rue de Meuse, 11

5540 Waulsort

Février 2019

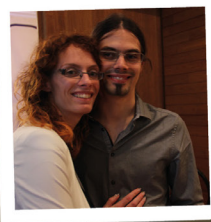


www.hycw.be
info@hycw.be



Sommaire

- 3 Mot du Commodore
- 4 Calendrier 2019
- 5 Stage de ski 2018 magique
- 7 Un nouveau membre, Bouh !
- 8 A vendre : Master Craft
- 9 Un nouveau CA, des axes bien définis
- 11 Comment nous rendons le ski nautique abordable et accessible ?
- 13 La navigation de plaisance, quels changements ?
- 16 Le mot du trésorier / responsable matériel
- 17 Inscription HYCW 2019



**Le Conseil d'Administration
vous souhaite
une année 2019 remplie de
PLAISIRS AQUATIQUES !**

**Catherine, Julie, Tania, Karolien
Bernard, Guillaume, Laurent**

Mot du Commodore

Chers membres,

En ce début 2019, j'ai, pour la première fois, la mission de rédiger le mot du commodore. Un premier article qui nous replonge directement en 2018, plus précisément à l'assemblée générale du 22 avril 2018. Quelques semaines avant cette date, Jean-Marc avait informé le Conseil d'Administration qu'il souhaitait passer le flambeau de commodore. Manu, Dany et Nadine, s'investissant depuis plusieurs années dans la gestion du HYCW, avaient également exprimé leur souhait de quitter le Conseil d'Administration.

En pratique, cela voulait dire que 2/3 de notre Conseil d'Administration démissionnait et, qu'en un bref délai, Tania et moi devions reconstituer une nouvelle équipe pour assurer la continuité du club. Ce soutien, nous l'avons trouvé auprès de Catherine Bourdeaux, Julie Limbourg, Karolien Sottiaux, Bernard Claisse et Guillaume Van Malder qui ont accepté de relever ce défi, tout en étant conscients de la situation complexe du HYCW, notamment au niveau de la vente du bâtiment.

Avec cette nouvelle équipe, nous avons organisé toutes les activités qui étaient à l'agenda de 2018. Malgré les malheureuses surprises dans le placard laissées par l'ancien-futur-acquéreur du HYCW, c'est avec ingéniosité, bonne humeur et beaucoup de motivation qu'ils ont surpassé celles-ci et ont organisé les activités avec réussite.

Pour plusieurs activités, nous avons d'ailleurs changé nos pratiques habituelles ! Une ambiance festive a marqué les esprits pendant les initiations ski nautique

en ajoutant un bar au ponton, un blind test musical lors du banquet de clôture, sans oublier les diffusions des matchs de foot au club-house.

D'un point de vue financier, la saison était nettement moins catastrophique que nous le craignons. Le bâtiment n'étant toujours pas vendu, il fallait toujours honorer les diverses charges de fonctionnement. Néanmoins, le succès des activités et l'ouverture (imprévue) du club-house ont fait en sorte que nous avons pu couvrir l'ensemble des frais sans devoir toucher au compte épargne !

Quand je repense à cette saison de 2018, je ne peux être que satisfait de ce que nous avons réalisé. Je suis fier de l'équipe qui m'entoure et espère qu'ils garderont leur motivation pour continuer à faire avancer le HYCW.

Et que nous apportera 2019 ? Depuis la fin de la saison, le Conseil d'Administration s'attèle à préparer la saison 2019. Pour cela, nous travaillons sur plusieurs pistes que vous pourrez découvrir dans cette revue.

Pour cette nouvelle saison, nous souhaitons d'avantage développer les activités de ski nautique au sein du club. Nous maintenons une initiation et le stage de ski nautique pour les enfants. Au-delà de ces activités habituelles, nous organiserons cette année un stage de ski nautique de 2 jours pour les adultes.

Un autre chantier que nous avons entamé et qui aboutira prochainement est la mise

à jour des statuts du HYCW. Les statuts reprennent les règles inhérentes au club. Elles sont bien réalisées car elles définissent largement les actions de l'ASBL et nous donnent une certaine autonomie dans l'organisation et la mise en place des activités. Les années passant, certaines fautes et incohérences s'y sont glissées, ce qui nous oblige aujourd'hui à en revoir tous les détails.

Nous comptons toujours sur la vente du club-house courant 2019. Cela n'aura pas de conséquences sur le déroulement de la saison du HYCW. Votre CA a développé des contacts pour maintenir un esprit club, même sans bâtiment.

Finalement, deux grands changements seront perceptibles lors de notre prochaine saison. Tania et moi avons décidé d'acheter un autre MasterCraft, ce qui fera le bonheur des jeunes, et moins jeunes, stagiaires. Le deuxième grand changement aura peut-être un impact sur le sommeil des stagiaires. Julie et Guillaume sont dans l'attente de leur premier enfant. Bébé devrait naître en juin !

J'espère que ces quelques lignes vous donneront envie de lire la suite de la revue et de vous préparer d'ores et déjà à la saison qui arrive...

Votre commodore
Laurent Teirlinck

Calendrier 2019

Date	Activité
Le dimanche 28/04/2019 à 11h	Assemblée Générale
Du vendredi 26 au samedi 27/04/2019	Croisière Pont-de-Loup - Waulsort
Le samedi 11/05/2019	Banquet d'ouverture
Du jeudi 30/05 au dimanche 02/06/2019	Croisière franco-belge de l'ascension
Le dimanche 02/06/2019	Ouverture de la piste de ski nautique
Le samedi 22/06/2019	Journée Sport pour tous
Du dimanche 30/06 au samedi 06/07/2019	Stage de Ski Nautique Enfants
Le samedi 24 et dimanche 25/08/2019	Stage de Ski Nautique Adultes
Le samedi 31/08/2019	Ski, test Fédération et lasagne
Le samedi 05/10/2019	Banquet de clôture

Stage de ski 2018 magique

Un stage de ski nautique de plus à notre palmarès ; des souvenirs inoubliables, des rencontres uniques et enrichissantes mais...

2018 se démarque des autres années par un thème hors pair, la saga Harry Potter. Les stagiaires, petits ET grands ont joué le jeu : création d'un balai et d'une baguette magique, jeu d'équipe « la pierre philosophale » et le jeu de Quidditch mis en place par nos adolescents. Sans parler de l'amusement dû au fait de pratiquer ce sport handicapant, notamment parce qu'il faut garder un balais entre les jambes !

Nous étions également gâtés par une piste de slalom, mise à l'eau exceptionnellement. Nos grands stagiaires Loïc, William, Sarah et Dylan ont pu améliorer leur technique de slalom. Loïc peut même se vanter d'avoir réussi à



passer les 6 bouées ! Pour activité extraordinaire, la SPW permet l'installation temporaire et exceptionnelle de la piste de slalom. Ayant fait appel à notre joker, nous ne pourrions plus la mettre à l'eau dans un avenir proche. Sauf en s'acquittant de la somme exorbitante de 2.000€.

2018 a représenté un avancement sportif plus ou moins important pour plusieurs stagiaires ! Du 180° corde au pied et 540° glissé en figures pour Laurine, une 1^{ère} vague pour Louison, un salto pour Arthur. Félicitations à : Janelle pour un apprentissage très intensif pour un premier stage, Louis Claisse pour une motivation hors pair. N'oublions pas l'humour incomparable de Logan ! Félicitations pour cette réussite à tous nos stagiaires !



INSCRIPTION 2019
Inscrivez-vous en ligne pour le stage 2019. Retrouvez le lien sur www.hycw.be section «stage de ski nautique».

Ce stage est également marqué par un déménagement à Vacarsa. Les avantages liés au bâtiment sont nombreux: terrain de basket et grand jardin, salle de kicker, repas pris en charge par une équipe externe, chambres avec lits superposés.

Néanmoins, des inconvénients nous ont également marqués : la proximité habituelle vécue au club-house avec ses dortoirs incitait à être plus proche, à discuter, jouer à des jeux de sociétés, etc. Sans parler de la situation du bâtiment qui n'est plus au bord de la rampe de mise à l'eau. Cela a mis fin à la tradition du batême matinal et à la nage pendant les après-midis chauds.

Cette année encore, nous avons été entourés de stagiaires de chocs. Ces quelques photos en sont la preuve !

Voici les résultats obtenus en 2018 :

1ières vagues

- Janelle Collignon
- Louison Collignon
- Kylian Vernelen
- Liam Vernelen
- Logan Cloetens
- Maëlys Anthonis
- Zoé Claisse

2ième Vagues

- Manon Lombard
- Evy Teirlinck

3ième Vagues

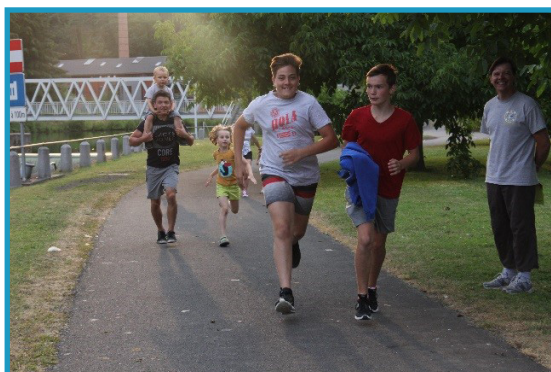
- Dylan Ellis

1er Wake

- Alison Taziaux

Le défis pour 2019 est très grand. Les moniteurs cogitent déjà et quelques idées émanent. Si vous souhaitez enrichir l'expérience 2019, envoyez-moi un petit mail à l'adresse tania.sottiaux@hycw.be!

Votre Président Ski,
Tania Sottiaux



Un nouveau membre, Bouh !

Après 13 ans de stages de ski, Stitch, notre Mastercraft est remplacé par un modèle plus récent : Mastercraft X7 avec tour, nommé Bouh.

Comme notre précédent Mastercraft, Bouh est un bateau de ski nautique pour pratiquer toutes les disciplines : Bi-ski, slalom, figures, barefoot, voire saut.

Valeur ajoutée, la tour. Celle-ci facilite les premières tentatives en ski. La corde de ski étant en hauteur, celle-ci tire le skieur hors de l'eau. D'autre part, elle est un atout incontestable pour pratiquer le wakeboard. Elle permet de prolonger et/ou augmenter les sauts. Celle-ci facilite donc certaines figures en l'air ou les figures déjà maîtrisées.

Pourquoi Bouh ? Comme pour notre premier bateau, nous avons été inspirés par un dessin animé de Walt Disney. Le dessin animé Lilo et Stitch, sorti en 2002, nous avait marqué par ses valeurs familiales. D'ailleurs, notre chien porte le nom Lilo !

Bouh est un personnage dans le dessin animé Monstre et co. Cette petite fille joue toujours à cache-cache. Innocence, jeu et humour la caractérisent alors qu'elle fait face à un milieu hostile. L'humour et le positivisme sont, à notre avis, des valeurs incontournables et nécessaires au quotidien. Pouvez-vous devinez comment s'appellera notre prochain chien ?

Afin de tester notre nouveau jouet, nous pensions mettre Bouh à l'eau courant avril sur le Lac de l'Eau d'heure. Le lac ne connaît pas les mêmes restrictions de navigations que la Haute Meuse. Les skieurs et riders profitent donc d'une saison de ski plus longue. A condition de ne pas avoir peur du froid au printemps !

D'ici là, la patience est de mise !

Tania Sottiaux



A vendre : Master Craft

Après 13 ans de plaisir en glisse, en vitesse et en ballade, nous nous séparons de notre bateau, Stitch. Excellent bateau de ski nautique, toute discipline confondue. Avec Bimini (toile protection du soleil). Bateau toujours bien soigné : entretien moteur effectué annuellement, tapis de sol renouvelé en 2017, nettoyage chaque année, première couche anti-fouling apportée en 2018.

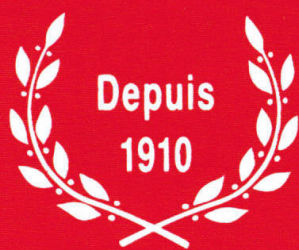
Prix remorque RIBA inclus 16 000€, sans remorque 14 000€

Caractéristiques

- Modèle : Prostar190
- Année : 1995
- Motorisation : V8 injection, 5.7 l
- Heures : 1523 h



Certificateur PEB en région wallonne
pour toute vente
ou location de bâtiment existant

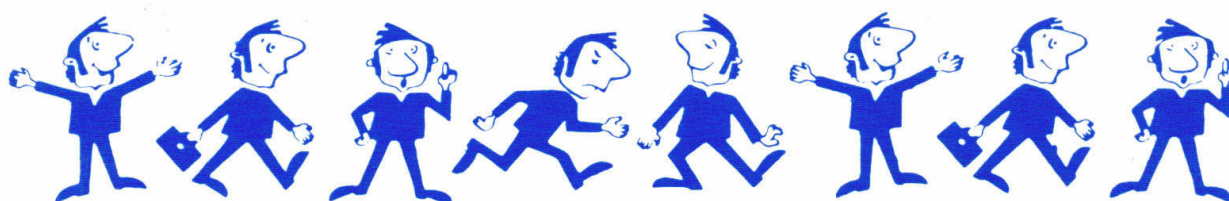


WILLAME IMMO-SERVICES

CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE
ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION

☎ **071/38 04 02**

Fax 071/39 41 71



Un nouveau CA, des axes bien définis

Depuis avril 2018, un nouveau CA s'est constitué au sein du HYCW. Des rôles précis ont été attribués à chaque administrateur que, chacun, remplit déjà pleinement. La saison 2018 a été placée sous le signe de la continuité. Dans cet esprit nous avons organisé toutes les activités prévues au calendrier en y ajoutant quelques touches d'innovation. En 2019, nous souhaitons développer davantage le pôle ski nautique, enfin vendre notre clubhouse et finalement attirer de nouveaux membres grâce à des activités nouvelles.

Le nouveau CA, son fonctionnement et ses nouvelles idées ont déjà permis de concrétiser un bon nombre de choses.

Voici un bref aperçu des différentes réalisations du CA :

- Diminution de frais : nouveau fonctionnement avec la SABAM, logiciel, frais bancaires, assurances
- Simplification de la comptabilité en lien avec les exigences d'une ASBL
- Changement de banque : **attention, ceci implique un nouveau numéro de compte !**
- Révision des assurances en cours
- Mise à jour des statuts en cours
- Délocalisation du stage de ski nautique (à Vacarsa)
- Organisation d'un stage de 3



demi-journées en collaboration avec le centre sportif de Miavoye

- Réflexion et développement de nouvelles activités
- Inventaire complet du matériel de ski nautique disponible
- Organisation d'activités annexes lors des initiations et banquets
- Digitalisation de notre administration : outils de collaboration, formulaires en ligne

L'ensemble des activités sont développées grâce à l'implication des différents administrateurs.

Connaissez-vous les attributions de chacun ?

Laurent Teirlinck, commodore

laurent.teirlinck@hycw.be

- Gestion du club-house (vente du bâtiment, syndic, etc)
- Organisation et mise en place des activités

Guillaume Van Malder, vice-commodore

guillaume.vanmalder@hycw.be

- Pilote et initiation ski nautique
- Organisation des activités

Tania Sottiaux, président ski

tania.sottiaux@hycw.be

- Subsidés
- Représentation auprès de la Fédération Francophone du Ski Nautique et de Wakeboard (FFSNW)
- Organisation et mise en place des activités ski

Catherine Bourdeaux, secrétariat général

catherine.bourdeaux@hycw.be

secretariat@hycw.be

- Suivi des inscriptions et cotisations au HYCW,
- Inscriptions aux diverses activités
- Licences LMB
- Administration CA (PV, statuts, etc.)
- Organisation et mise en place des activités diverses

Bernard Claisse, trésorier et responsable matériel

bernard.claisse@hycw.be

- Comptabilité
- Virements, administration financière
- Recettes bar, bilan activités, ...
- Organisation des activités

Julie Limbourg, secrétariat ski nautique

julie.limbourg@hycw.be

secretariat@hycw.be

- Suivi des inscriptions stages et initiations
- Licences FFSNW (assurance ski)
- Organisation et mise en place des activités diverses

Karolien Sottiaux, communication & événements

karolien.sottiaux@hycw.be

info@hycw.be

- Promotion du HYCW et des événements
- Gestion du site internet, page facebook, revue
- Organisation des activités

Vous aussi vous souhaitez vous investir dans le développement du HYCW ?

Nous sommes ouverts à accueillir davantage de forces vives ! Signalez-le nous. Il y a toujours de la place pour les bonnes volontés.

Comment nous rendons le ski nautique abordable et accessible ?

Une des missions du HYCW est de permettre à chacun de découvrir les sensations du ski nautique et de pouvoir pratiquer ce sport. C'est dans cette optique que nous réalisons chaque année deux journées d'initiation, ainsi qu'un stage de ski nautique pour les jeunes.

Qu'il s'agisse des initiations ou du stage, nous veillons à tout moment à offrir les tarifs les plus bas possibles. Le prix demandé, ne couvre généralement pas les frais réels !

Mais comment faisons-nous ?

Plusieurs éléments entrent en compte pour apporter une réponse.

L'encadrement des activités se fait de manière bénévole. En effet, nos différents moniteurs prennent des jours de congé et libèrent du temps personnel pour encadrer les activités. Au HYCW, vous avez beaucoup de chance, car non seulement les moniteurs sont bénévoles et ils sont pour la plupart

brevetés par l'ADEPS (ce qui n'est pas une obligation). Un budget activité bas sans toucher à la qualité !

Le matériel que nous mettons à disposition est issu de dons et de prêts de la part de membres et moniteurs. De plus, les bateaux que nous utilisons sont nos bateaux personnels dont nous assumons tous les frais (assurance, entretien, stockage, usure & endommagement pendant les activités...).

Les subsides et sponsoring que Tania s'attèle à obtenir chaque année permettent généralement de combler le trou entre ce que vous payez et les frais réels que nous assumons. Ainsi, nous avons pu obtenir de l'aide de la part de plusieurs intervenants en 2018.

En voici un aperçu :

Gratuité des assurances lors des initiations (Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard).

Pour le stage de ski nautique



- Soutien par Total dans l'achat de carburant, grâce à Jean-Marie Vausort
- Soutien de la part de la commune d'Hastière
- Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard (FFSNW)
- ADEPS

Comment obtenons-nous des subsides ?

Pour avoir accès à ces subsides, nous devons faire preuve d'une organisation et un encadrement qualitatif. Cela passe par des dossiers administratifs, des normes de sécurité et l'accompagnement par des moniteurs brevetés ADEPS. Pour être brevetés, les moniteurs doivent réussir les examens ADEPS qui donnent droit au titre d'initiateur ou éducateur sportif. Les efforts susmentionnés du club

résultent dans des tarifs qui défient toute concurrence. Pour comparaison, certains clubs demandent 395€ pour un stage externat soit 450€ en internat. D'autres demandent 230€ pour 3 jours en externat. Alors que nous ne demandons que 230 € pour 7 jours en internat ... Faites le calcul !

Vous avez d'autres suggestions ou idées pour obtenir du sponsoring et des subsides? N'hésitez pas à nous en parler.

Karolien et Tania Sottiaux



La navigation de plaisance, quels changements ?

Voici des informations reçues par Claude Dammaerts, membre du HYCW concernant les changements au niveau de la navigation de plaisance.

Depuis quelque temps, les médias nous annoncent des nouveautés pour les mois à venir. De bonnes et de moins bonnes nouvelles...

Cette fois, c'est la navigation de plaisance qui subit un sérieux lifting !

Le nouvel arrêté royal du 5 juillet 2018 ne signifie pas que les effets seront immédiats, il faut attendre les exécutifs d'application. Ceux-ci fixeront les délais de ces nouvelles règles.

Le laps de temps qui sera défini permettra à chacun de se mettre en ordre avant la date butoir.

Sachez que toutes les modifications ont fait l'objet de concertations durant deux ans, avec les organismes représentant la plaisance. Outre une mise en concordance avec les normes recommandées par l'Europe, tout a été pensé et établi objectivement pour accroître la sécurité, simplifier et uniformiser les démarches.

Trois éléments clés subissent des modifications.

1) L'enregistrement ou l'immatriculation des bateaux

Jusqu'à présent, il y avait, d'une part, l'immatriculation fluviale (anciennement la plaque bleue) qui était attachée au bateau et transmise de propriétaire à propriétaire et, d'autre part, la lettre de pavillon indispensable pour naviguer en mer et en fluvial à



l'étranger, qui devait être renouvelée tous les 5 ans.

Depuis le 1er janvier 2019, une lettre d'enregistrement unique devrait être mise en place (« devrait », car le gouvernement est en affaire courante et que tout est retardé). De nouvelles exigences découlent également du lien avec la Belgique (nécessitant la nationalité belge).

Rassurez-vous, le passage du système actuel à la nouvelle approche se fera en douceur et les lettres de pavillon actuelles gardent leur validité jusqu'à leur date d'échéance. Il conviendra d'effectuer le changement à ce moment-là et les nouvelles exigences de lien avec la Belgique (nécessitant la nationalité belge) seront d'application.

Les immatriculations perdront également leur validité au cours des 5 prochaines années et devront être remplacées par une lettre d'enregistrement qui devra être renouvelée, gratuitement, tous les 5 ans. Le but du législateur est d'empêcher que des bateaux restent indéfiniment immatriculés aux noms de personnes défunt(e)s.

Il y a également une grande nouveauté pour les navires de plus de 24 mètres qui pourront être enregistrés comme navires de plaisance.

2) L'équipement des bateaux

La liste sera mise à jour et dépendra de la distance de la côte à laquelle le navire naviguera. Ces nouvelles règles

seront d'application pour 2020.

L'équipement de sécurité d'un bateau pratiquant une navigation côtière n'est pas le même que pour une navigation à grande distance des côtes.

3) Le permis bateau

Concernant le fluvial, il existe peu de changement. Le brevet de conduite pour des bateaux de 15 mètres ou 20 km/h restera obligatoire aux mêmes conditions qu'auparavant.

Par contre, le grand changement vise la navigation en mer. Jusqu'à présent, on pouvait naviguer en mer sous pavillon belge, sans obligation de détenir un quelconque brevet (juste avoir 18 ans). Dorénavant, le brevet de conduite général devient obligatoire pour naviguer en côtier (limite de 6 miles nautiques), celui de yachtman pour 6 à 200 miles et le brevet navigateur de yacht au-delà des 200 miles.

Il est à noter que si ces deux brevets sont fortement recommandés, ils ne seront toutefois pas obligatoires.

En résumé, votre brevet général vous permettra de naviguer en mer sans limitation de distance des côtes. Le brevet restreint n'offrira pas la possibilité de naviguer en mer. Tout ceci n'entrera en vigueur qu'en 2022.

Pour obtenir le brevet de conduite, il fallait jusqu'à présent réussir un examen théorique et justifier d'une expérience pratique. Cette dernière sera réformée : **le passage d'un examen pratique de navigation deviendra obligatoire, avec des objectifs bien précis.**

Bien qu'il faille attendre les exécutifs d'application, il y aura la possibilité de réaliser l'écolage par l'intermédiaire

d'une école agréée ou de faire un apprentissage en filière libre, accompagné d'une personne possédant le brevet (sur un bateau sur les eaux intérieures et aux normes fixées) et enfin passer, obligatoirement, un examen pratique devant un examinateur.

Cette épreuve ne deviendrait obligatoire qu'à partir de 2020, au plus tôt.

Les écoles de navigation feront également l'objet d'une agrégation et d'un audit régulier, effectués par les services du SPF afin de garantir une formation de qualité et comprenant les matières concernées. Ces agrégations seront applicables tant pour les formations théoriques que pratiques !

Nous conseillons vivement, à ceux qui naviguent en mer ainsi qu'aux jeunes de 17 et 18 ans, de présenter les examens en 2019, avant toutes ces modifications !

Toutes les informations utiles, comme la matière à connaître, sont disponibles sur www.permisbateau.be. Un ouvrage très complet et édité par l'Académie Francophone de Navigation de Plaisance peut y être acquis, il constitue une excellente référence.

Des sessions de cours sont organisées toute l'année et préparent idéalement à la réussite de l'examen.

Claude DAMMAERTS
Membre suppléant à la Commission
d'examen du SPF Mobilité et
Transports.

PERMIS BATEAU



Fluvial & Mer

Brevet de conduite restreint et général

- Cours théoriques pour réussir facilement les examens du SPF Mobilité.
- Cours pratiques conforme aux exigences.

A partir de 17 ans

Ecole agréée et en conformité avec la nouvelle législation !

Académie Francophone de Navigation de Plaisance

Agrégation SPF E/14

www.permisbateau.be

081/73.04.30

Le mot du trésorier & responsable matériel

C'est avec une certaine satisfaction (voire une satisfaction certaine) que je rédige ces quelques lignes ; mes premières en tant que membre du C.A., et plus particulièrement comme trésorier.

En effet, même sans avoir arrêté définitivement le bilan comptable de l'année 2018 (pour cela, je vous convie à notre A.G. du mois d'avril), je peux d'ores et déjà vous annoncer que le résultat est positif. La démonstration en est assez simple : nous n'avons pas dû puiser dans notre épargne et le solde du compte à vue au 1er janvier 2019 est supérieur à celui du 1er janvier 2018. Et, ce, alors que toutes les factures ont été honorées.

Nous devons cette situation à une très bonne participation des membres (et non membres) à nos diverses activités, notamment à la journée "Sports Pour Tous", ce qui a eu un impact direct sur nos rentrées financières. L'ouverture du club-house, bien que débutée en milieu de saison, mais couplée à une gestion plus stricte du stock, nous a permis d'engranger suffisamment de revenus pour assumer les nombreuses charges liées au bâtiment.

Cela étant, aucun frais n'a été engagé pour l'entretien de celui-ci. Chose que nous ne pourrions nous permettre en 2019. La prudence et la gestion en bon père de famille resteront donc notre priorité.

Que cela ne nous empêche cependant pas d'innover. **C'est pourquoi nous vous permettrons, à l'occasion de nos organisations (A.G., banquets, journées d'initiation), d'effectuer les paiements à l'aide**

de votre carte de banque, ou même votre smartphone ! Nous avons en effet fait l'acquisition d'un petit terminal de paiement. Cela limitera les échanges d'argent liquide (et les risques qui en découlent) et palliera l'absence de distributeur de billets à proximité. Notez que si le club-house devait ouvrir ses portes durant la saison (plus d'informations les prochaines semaines), il ne sera pas possible de permettre cette facilité de paiement de manière permanente.

En tant que responsable du matériel, je me suis également attelé à l'établissement de l'inventaire du matériel de ski. Planches, wakeboards, kneeboards, skis, monos ; il y a du choix, même s'il accuse quelques années au compteur. **Je vous rappelle ou vous informe, qu'en tant que membre du HYCW, il est mis à votre disposition en dehors des journées d'initiation et des stages. Pour ce faire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du C.A. pour plus de renseignements.**

Au moment de conclure ce premier billet, j'en profite pour faire un appel à tous. Si vous ou vos connaissances désirez soutenir le club, que ce soit en offrant du matériel en bon état ou en effectuant un don, sachez que nous vous en serons extrêmement reconnaissants ! Ce club n'est rien sans le soutien de ses membres, merci à vous.

Au Plaisir de se revoir très prochainement sur l'eau !

Bernard Claisse, trésorier et responsable matériel

Inscription HYCW 2019

Documents à faire parvenir au secrétariat par courrier à : Catherine Bourdeaux, Clos des Baies Sauvages 7 à 5101 Erpent ou par e-mail à secretariat@hycw.be

NOUVEAU
Complétez ce document en ligne !
Retrouvez le lien sur www.hycw.be
section «devenir membre».

	Nombre	Prix unitaire	Total	Commentaire
Cotisation annuelle		65 €		Chef de famille
Autres membres		1 €		Toute autre personne vivant sous le même toit
Licence de ski		16 €		Obligatoire pour les stagiaires des stages de ski nautique
Licence de navigation de la L.M.B		14 €		Assurance dégâts corporels comprise ; Par personne
Total à payer				Par virement au compte du H.Y.C.W. en précisant votre nom de famille BE57 0689 3259 7635 NOUVEAU COMPTE
En complétant ce formulaire, j'accepte que les gestionnaires du HYCW stockent et utilisent mes données dans la gestion du club et l'organisation des activités.				

Je certifie que le bateau, sur lequel je pratique l'activité nautique, est couvert en responsabilité civile.

Demande d'affiliation d'un nouveau membre ou renouvellement d'affiliation

Si demande de licence ski, N° registre national obligatoire

N° de Membre _____
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Localité _____

Né le : _____
à : _____

N° carte d'identité _____
N° Reg. Nat. _____
Téléphone _____
E-mail _____
Licence(s) LMB/Ski _____

Personnes habitant sous le même toit auxquelles s'applique cette affiliation.

Si demande de licence ski, N° registre national obligatoire

Conjoint

Nom et prénom	
Prénom	
Né le :	
à :	
Sexe :	Masculin / féminin
N° carte d'identité	
N° Reg. Nat.	
Licence(s)	LMB/Ski

Enfant 1

Nom et prénom	
Prénom	
Né le :	
à :	
Sexe :	Masculin / féminin
N° carte d'identité	
N° Reg. Nat.	
Licence(s)	LMB/Ski

Enfant 2

Nom et prénom	
Prénom	
Né le :	
à :	
Sexe :	Masculin / féminin
N° carte d'identité	
N° Reg. Nat.	
Licence(s)	LMB/Ski

Enfant 3

Nom et prénom	
Prénom	
Né le :	
à :	
Sexe :	Masculin / féminin
N° carte d'identité	
N° Reg. Nat.	
Licence(s)	LMB/Ski

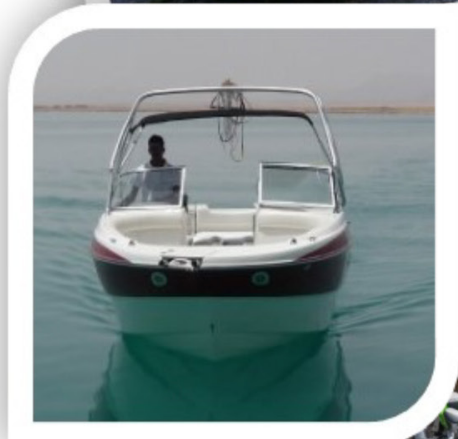
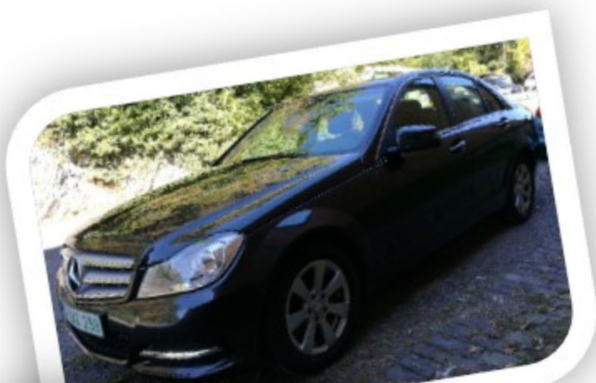
Enfant 4

Nom et prénom	
Prénom	
Né le :	
à :	
Sexe :	Masculin / féminin
N° carte d'identité	
N° Reg. Nat.	
Licence(s)	LMB/Ski



Autos -Motos- Bateaux

Benoit Fonder et Laurent Teirlinck vous accueillent dans leur établissement à 500m du SPAR en direction de Hermeton.



Services

Entretien et réparation de votre auto, moto, bateau, ancêtre

Diagnostics électroniques

Pneus à tarif concurrentiel

Stock d'occasions

NOTRE ENGAGEMENT EST DE VOUS FOURNIR UN TRAVAIL DE QUALTE AU PRIX LE PLUS JUSTE

Contact

Chaussée de Givet 4

5540 Hastière

0487/20.05.79

info@garagedelameuse.be

garagedelameuse.be

Ouvert du lundi au vendredi
de 8H30 à 18h



Chauffage central — Sanitaires

Installation — Entretien

Energie Solaire.

Toitures

**105 r des Essarts
6200 CHATELINAU**

Tél 071 39 47 28

Fax 071 39 11 31

E-mail: jeanmarc.colin@skynet.be